02

PGSSE : des obligations réglementaires aux actions de terrain

Chloé CAVROT – Chargée de missions eau potable, pôle Aquanova

© Aquanova 2026

Actions de promotion des PGSSE en Grand Est

Actions menées par le pôle Aquanova et l'ARS GE :

Du plan d'actions 2019-2021… :

- Lancer une action collective avec 14 collectivités pionnières
- Suivre la mise en place des premiers PGSSE en Grand Est
- Sensibiliser les parties prenantes et les PRPDE

En passant par le plan d'actions 2022-2024 :

- Poursuivre l'information et la sensibilisation des collectivités
- Créer une communauté de PRPDE
- Soutenir et suivre ces entités dans leur démarche

… Au plan d'actions 2025-2027 :

- Maintenir la dynamique PGSSE sur la région
- Proposer un accompagnement adapté au contexte local via les délégations départementales de l'ARS Grand Est

Actions de promotion des PGSSE en Grand Est



- Des actions en région pour maintenir la dynamique PGSSE en Grand Est
- Des actions en département, adaptées aux contextes locaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Grand Est
aquanova
Le pôle EAU de la Loire au Rhin

Des actions à portée régionale

Objectif : maintenir une dynamique régionale sur le sujets des PGSSE et informer les collectivités sur des sujets élargis en lien avec le PGSSE

Via des journées techniques et des webinaires

















RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

aquanova
Le pôle EAU de la Loire au Rhin

Une mobilisation sur les 10 départements



Sensibiliser et informer

- Ateliers pédagogiques et réunions dédiées pour amorcer la démarche auprès des collectivités non engagées :
  - Comité départemental PGSSE des Vosges
  - Réunion dématérialisée sur les captages sensibles de Moselle
  - Ateliers de sensibilisation dans l'Aube
  - Ateliers pédagogiques en Moselle et dans les Vosges

- Relais d'information sur les PGSSE via les canaux des partenaires de l'ARS en local :
  - Newsletter MISEN de la DDT de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

arS Agence Régionale de Santé Grand Est
aquanova Le pôle EAU de la Loire au Rhin

Une mobilisation sur les 10 départements

Outiller et guider

- Plusieurs partenaires en départements produisent ou co-produisent des supports méthodologiques mutualisés :
  - Un document-type PGSSE « simplifié » pour les petites PRPDE produit par la SATE, actuellement testé auprès de collectivités pilotes, avec une version numérique envisagée sur le modèle de SISPEA dans les Ardennes
  - Un guide méthodologique pas-à-pas co-créé avec le Conseil Départemental de la Meuse et animé par le CD 55
  - Un document en réflexion sur l'articulation entre schéma directeur AEP et PGSSE en Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Grand Est
aquanova
Le pôle EAU de la Loire au Rhin

Une mobilisation sur les 10 départements

Accompagner collectivement

- Des parcours d'accompagnement structuré pour permettre à plusieurs structures d'avancer sur leur PGSSE en même temps :
  - Un cycle de 5 ateliers en demi-journée sur 6 mois (état des lieux, étude des dangers, élaboration du PGSSE, outils), reconduit chaque année pour une dizaine de communes/syndicat, avec une nouvelle session dès décembre en Haute-Marne
  - Un projet d'accompagnement groupé de petites collectivités n'ayant pas démarré leur PGSSE dans le Haut-Rhin et les Vosges

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Grand Est
aquanova Le pôle EAU de la Loire au Rhin

Une mobilisation sur les 10 départements

Accompagner les cas spécifiques et complexes

- Suivi renfoncé du déploiement des PGSSE pour les structures de très grande taille dans l'Aube et le Haut-Rhin
- Articulation du PGSSE avec d'autres démarches réglementaires, comme les dérogations EDCH liées aux métabolites de pesticides couplées à des schémas directeurs de sécurisation dans la Marne

Une mobilisation sur les 10 départements

Piloter, suivre et faire vivre la dynamique

- Participation régulière aux COPIL organisés par les PRPDE (en fonction des moyens disponibles et des disponibilités des agents)
- Conseil des PRPDE

Les avantages du PGSSE pour les collectivités

Un outil à la fois technique et stratégique, au service des décideurs et des techniciens.

Sécurisation de l'AEP

→ Réduction des non-conformités et incidents sanitaires
→ Meilleure qualité d'eau distribuée
→ Valoriser l'image du service de l'eau fournie
→ Améliorer la confiance des abonnés et des autorités sanitaires

Optimisation des coûts

→ Prévenir coûte moins cher que remédier
→ Les investissements sont rationalisés
→ Accès facilité à des financements (Agence de l'eau, subventions)

Anticipation des crises

→ Réactivité accrue face aux situations d'urgence
→ Plans de gestion de crise adaptés

Aide à la décision

→ Priorisation objective des investissements
→ Plan d'action sur le long terme

Connaissance du réseau

→ Vision complète et documentée du système
→ Faciliter les transmissions d'information aux nouveaux arrivants
→ Mise en place d'un plan d'action structuré et évolutif